



90<sup>ème</sup> Congrès de la FNAM

26 Juin 2024 Puy-du-Fou

## Rapport moral et d'activités 2023

Monsieur le Président fédéral,  
Monsieur le Président du GR 227,  
Mesdames, Messieurs les administrateurs,  
Mesdames, Messieurs les présidents et représentants de groupements,  
Mesdames, Messieurs en vos grades et qualités,  
Mesdames, Messieurs les porte-drapeaux,  
Chers Amis,

(photo du Puy-du-Fou)

C'est avec un réel plaisir que je vous souhaite la bienvenue et vous remercie de votre présence, aussi nombreuse, à ce 90<sup>ème</sup> congrès de la Fédération Nationale André Maginot.

Les congressistes, ici présents, représentent nos 180 000 adhérents, répartis dans 225 associations constituant notre fédération créée en 1888. La FNAM est la doyenne des associations d'anciens combattants, aujourd'hui existantes. Elle est représentative du monde combattant dans toute sa diversité.

Sont présents : 124 présidents, 42 représentants. Excusés 32 – non Excusés 23. Ce qui représente 166 groupements. Sont également présents 93 porte-drapeaux.

Depuis la dernière assemblée générale qui s'est déroulée à Tours, nous déplorons le décès de :

. M. Robert HUGON, ancien vice-président et président de la commission solidarité de la FNAM. Ses obsèques ont eu lieu le 23 avril 2024. La FNAM a été représentée par M. Jean-Marie Guastavino.

. M. Petar PETROVIC, porte-drapeau de la FNAM. Ses obsèques ont eu lieu le 8 mars 2024. La FNAM a été représentée par l'amiral Henri Lacaille.

La Fédération André Maginot a perdu de nombreux camarades et adhérents, n'oublions pas nos militaires, les membres des forces de l'ordre et pompiers tués en service.

A leurs familles et à leurs proches, la FNAM renouvelle ses sincères condoléances.

En leur mémoire, je vous invite à vous lever pour nous recueillir quelques instants.

Merci.

Adressons une pensée sincère, et notre soutien, à nos soldats engagés sur des territoires extérieurs et intérieurs qui risquent leur vie, pour mener à bien la mission confiée pour et au nom de la France.

Nous pensons à vos proches, à nos présidents de groupements et porte-drapeaux absents pour cause de maladie.

Conformément à l'article 5 des statuts et à l'article 3-2.2. du règlement intérieur, au nom du Conseil d'Administration, j'ai le privilège de vous présenter le rapport moral et d'activités de l'année 2023.

### **Bureau – C.A.**

Durant l'année 2023, le Conseil d'Administration s'est réuni 4 fois (21/02 – 24/05 – 12/09 – 30/11)

Le Bureau s'est réuni 3 fois et à chaque fois que cela a été nécessaire pour étude particulière.

Soyez assurés que le Bureau et le Conseil d'administration œuvrent avec beaucoup de dévouement. Ils ne comptent pas le temps qu'ils passent bénévolement pour que notre Fédération vive, qu'elle soit présente aux côtés des hautes autorités et à toutes les cérémonies civiles et militaires. Ensemble, avec le plus grand respect envers nos aînés, nous nous appliquons à pérenniser toutes les valeurs morales inculquées par nos Anciens afin de les transmettre le mieux possible à notre jeunesse.

Un grand merci à Sébastien, notre porte-drapeau, pour sa disponibilité et la représentativité de notre fédération. J'associe à ces remerciements tous les porte-drapeaux de vos groupements respectifs, toujours aussi nombreux à ce rendez-vous annuel qui est notre congrès mais aussi lors des cérémonies patriotiques portant l'emblème des valeurs de la République, rendant ainsi hommage, au nom de la Nation, aux combattants et aux disparus.

Support de prestige rehaussant l'éclat des cérémonies, vous êtes de remarquables vecteurs de communication pour la Fédération.

Je remercie sincèrement les salariés de la Fédération pour leur investissement dans leur travail, leur qualité morale et professionnelle. Personnellement je leur suis très reconnaissante pour l'aide apportée à chaque moment.

Suite à la démission de M. Daniel STANDAERT, en date du 13 septembre 2023, **la composition du Bureau** a été modifiée :

Par voie de conséquence, suite à une sollicitation du président, par mail, auprès des membres du Conseil d'Administration, Brigitte Raine a été désignée Secrétaire Générale provisoire jusqu'au Conseil d'Administration du 30 novembre 2023.

Après un appel à candidatures en amont de ce C.A, pour le poste de secrétaire générale et secrétaire nationale.

Mme Brigitte Raine a été confirmée dans le poste de secrétaire générale (21 votants : 18 oui – 1 non – 2 blancs)

M. Bernard Garnier a été élu secrétaire national (21 votants : 19 oui – 2 non)

Chacun de ces mandats prendra fin le 27 juin 2024.

La FNAM remercie, sincèrement, M. Daniel STANDAERT pour le travail remarquable qu'il a accompli pendant toutes les années auprès de la Fédération et surtout pendant la période très lourde à la suite de la vente de la Grande Garenne (licenciement du personnel, changement des statuts, etc...)

[Photo de la composition des commissions](#)

**Au cours de ce congrès**, les présidents de certaines commissions vont vous rendre compte de leur activité au cours de l'année écoulée et plus particulièrement dans le cadre de nos trois actions principales : la Solidarité, La Mémoire et nos soutiens aux jeunes dans leur parcours citoyen.

[Photo de la composition de la commission Solidarité](#)

**La Commission de la Solidarité**, présidée par **Christian PIQUET**, président-délégué, est composée de 4 administrateurs (MM. Berthelin, Burlett, Guastavino, Lopez) et d'une secrétaire, Fatima Brahmi, s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2023.

Son organisation comporte trois pôles :

Titre 1 : Subventions accordées au titre de la préservation de la mémoire combattante.

Titre 2 : Subventions accordées au titre des domaines divers (humanitaire, recherche médicale, scientifique, santé)

Titre 3 : Subvention individuelles aux adhérents en difficulté.

Sur le global 155 dossiers ont été traités engageant un budget de 603 001 €

M. Christian Piquet vous fera un point précis, cet après-midi, sur les subventions accordées au titre des domaines divers.

## **Commission Mémoire et Jeunesse**

La commission mémoire-jeunesse présidée par Monsieur Cyril CARNEVILLIERS est composée de 4 administrateurs :

- Henri SCHWINDT, président d'honneur
- Brigitte RAINE, cheffe de pôle mémoire auprès du président de commission
- Marie-Françoise LEBOULEUR, cheffe de pôle jeunesse auprès du président de commission
- Joseph LOPEZ, administrateur

et de deux secrétaires Fabienne Bingler et Cristina Biordi.

La Commission mémoire-jeunesse s'est réunie 4 fois au cours de l'année (hors réunions organisationnelles du 29<sup>e</sup> prix de la mémoire et du civisme).

### D'ordre général :

La commission de la mémoire et de la jeunesse a vu une demande en nette progression, essentiellement sur les dossiers cadets de la défense et classes de défense.

L'action de la Commission Mémoire et Jeunesse dépasse à présent la France métropolitaine puisque plusieurs territoires ultra-marins ont bénéficié de l'aide de la FNAM (Guyane, Nouvelle Calédonie et Guadeloupe).

Ceci est dû à une meilleure connaissance de l'offre de la FNAM dans certaines académies et de bons relais CSNJ (centre du service national et de la jeunesse) - MINARM (ministère des Armées).

L'activité de la Commission Mémoire et Jeunesse a été marquée par la reprise de la cérémonie du prix de la mémoire et du civisme, alors interrompues durant 2 ans pour cause de COVID. En 2023, la cérémonie s'est tenue, comme d'habitude, à l'Hôtel de ville de Paris en présence d'importantes personnalités : recteur de la région académique d'île de France, inspection générale de l'éducation, du sport et de la recherche, directeurs d'administrations centrales (DMCA – Direction de la mémoire, de la culture et des Archives et DSNJ – Direction du service national et de la jeunesse), le gouverneur des Invalides, président de l'association la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation, le général de SAINT CHAMAS. Nous avons introduit, à cette reprise, le prix des classes de défense.

Empêchée, Madame la Secrétaire d'Etat auprès du ministère des Armées, en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire est intervenue dans un message vidéo.

## Activités et partenariats :

- Partenariat avec la Fondation Charles de Gaulle : il s'agit de soutenir les actions pédagogiques de la Fondation destinées aux établissements scolaires. En échange, les établissements aidés participent au prix de la mémoire et du civisme de la FNAM
- Partenariat avec CANOPE : Organe institutionnel du ministère de l'éducation nationale de formation des professeurs, le réseau CANOPE a signé une convention avec la FNAM et l'UBFT pour cofinancer une formation sur 3 ans autour des grandes dates nationales : 14 juillet, 11 novembre et 8 mai. Sous formes de documentaires, les vidéos visent à former les professeurs sur les valeurs républicaines et d'éducation à la défense.
- GIP « Mission du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération » : La FNAM a conclu un partenariat de 100.000 euros sur 2 ans pour soutenir les actions pédagogiques des établissements scolaire labellisés par la Mission Libération. En signant ce partenariat, la FNAM est l'une des rares associations combattantes à siéger au CA du GIP. Première association combattante à intégrer le dispositif, son action a été saluée par la présidence de la République et le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants
- Partenariat avec le commandement des réserves et de la jeunesse de la Gendarmerie : La FNAM a signé pour une durée d'un an un partenariat avec le commandement des réserves et de la jeunesse de la Gendarmerie pour soutenir à hauteur de 20.000 euros les classes de défense et les cadets de la Gendarmerie.
- Commission paritaire exceptionnelle (FNAM-UBFT-DMCA/Direction de la mémoire, de la culture et des Archives) : Sous l'impulsion de la Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées en charge des Anciens Combattants et de la Mémoire, avec l'UBFT et la DMCA, la FNAM a créé une commission paritaire pour subventionner des projets pédagogiques d'envergure à fort rayonnement. La FNAM, comme les autres parties, sont engagées pour 3 ans. Le président de la commission de la mémoire et de la jeunesse, par délégation des présidents de la FNAM et de l'UBFT, représente les organisations combattantes.

## Prix de la mémoire et du civisme : évolution

Les travaux numériques et vidéos peuvent concourir depuis l'année 2023 au prix de la mémoire et du civisme en plus des formes habituelles portées à la connaissance du jury.

M. Cyril Carnevilliers vous fera un point précis, demain matin, sur les activités, partenariats et Prix de la Mémoire.

Permettez-moi de faire un petit clin d'œil à Henri SCHWINDT, ici présent, et de le remercier, personnellement pour la confiance et les conseils avisés qu'il nous transmet à chaque moment sur cette belle commission, l'un des fleurons de la FNAM.

[Photo de la composition de la commission de défense des droits](#)

### **Commission de défense des droits**

La Commission de défense des droits, présidée par Francis BARBIER, administrateur est composée de 4 administrateurs (MM. Casanova, Garnier, Leduc, Pernod) et d'une secrétaire, Cristina Biordi, s'est réunie à 5 reprises durant l'année 2023.

La Commission de défense des droits veille au respect des droits des combattants d'hier et d'aujourd'hui. Elle dispose d'un conseiller juridique pour défendre leurs intérêts, leur droit à réparation et d'une avocate spécialisée dans les affaires juridiques impliquant un ancien combattant avec les hautes autorités de l'État.

Dans ses actions, elle informe tous les adhérents sur les nouveaux décrets sortis officiellement au journal officiel et les diffuse dans les bulletins mensuels FNAM à tous les présidents de groupements adhérents à la Fédération.

Ainsi, quatre informations importantes ont été diffusées à tous les groupements :

Elle a d'autre part apporté son soutien à 19 demandes d'éclaircissements sur la législation auprès des groupements et de certains adhérents telles que : la valeur du point d'indice au 1<sup>er</sup> janvier 2024, la retraite du combattant, l'attribution de la demi-part fiscale, le Fond de prévoyances militaires et aéronautiques, la succession d'un ancien combattant décédé détenteur d'une PMI et autres....

La Commission de Défense des Droits a représenté la FNAM lors de réunions portant sur le projet de loi de finances pour 2023, mission « Anciens combattants, mémoire et liens avec la Nation » et a assisté à la commission des affaires sociales du Sénat.

[Photo de la composition de la commission des finances](#)

**La commission des Finances**, présidée par **Jacques SONNET**, vice-président est composée de 5 administrateurs (MM. Garnier, Rouanet, Remm, Saint-Martino et depuis le 12 septembre 2023 de Pascal Boes) et d'une secrétaire, Maggy Martin

Cette commission pourrait changer d'appellation et devenir la commission de la stratégie.

Un rapport précis de cette commission vous sera donné par le président de la commission financière, en fin de matinée.

## Commission de communication

La commission de la Communication, présidée par Annie **HERMENIER-TELMACE**, administratrice, est composée de 3 administrateurs (MM. Berthelin, Pernod, Rouanet) et de 2 personnels, Caty Gambert et Laurent Mouche.

Nous avons fait un véritable bond en avant dans la communication. Fruit du travail de la présidente et de son équipe.

L'année 2023 a été marquée par la célébration d'un bel événement, les 135 ans de la création de la Fédération et des 70 ans d'appellation Fédération Nationale André Maginot, FNAM.

### **Dans le cadre de ces anniversaires, le président fédéral a fait le choix**

. de faire réaliser une saynète concernant la période de la fédération « 1888 à 1953 ». La compagnie La Clef a été choisie et le spectacle présenté, à l'occasion du congrès à Tours, congrès placé sous le haut patronage du Président de la République, a ému les invités en suscitant beaucoup d'émotions.

. d'éditer une bande dessinée, vecteur de communication vers nos plus anciens comme les plus jeunes, afin de réhabiliter André Maginot, en replaçant son combat dans le contexte de l'époque. C'est à lui qu'on doit la mise en place la plupart des lois sur la réparation et l'indemnisation des blessés toujours d'actualité aujourd'hui.

Le 14 mars 2023, pour le lancement public de la BD, la FNAM a invité de hautes autorités publiques et militaires, dont Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, en charge des anciens combattants et de la mémoire.

Je vous invite pour ceux qui ne l'ont pas encore où ceux qui veulent faire un cadeau d'acheter la BD « André Maginot un patriote exemplaire ». Merci de vous rapprocher du personnel pour cela. (coût : 15 €).

La présidente de la commission communication a effectué un gros travail en liaison, avec la compagnie La Clef et l'éditeur de la BD (Agence de communication Kaolin) afin de mettre en exergue ces anniversaires et la vie exemplaire d'André Maginot. Merci Annie.

D'autres actions de communication ont été menées en 2023 :

. la réalisation et la diffusion mensuelle de 12 numéros de la lettre d'informations de la FNAM dite INFO FNAM : il est demandé aux présidents de groupement de relayer à tous leurs adhérents détenteurs d'une adresse mail cette Info Fnam car elle met en exergue des points particuliers traités ou menés par les commissions de la Fédération et les articles transmis par les groupements qui les adressent [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr) ou [web@maginot.asso.fr](mailto:web@maginot.asso.fr) donc n'hésitez pas à nous les envoyer systématiquement.

. **la réalisation de deux nouveaux dépliants** (flyers) : un dit « généraliste » qui va parler de l'historique de la FNAM, de ces principales commissions, et de son EHPAD.

. **la création d'une page LinkedIn** dont le nom est « **André Maginot, communication chez FNAM** » : envoyez-nous vos articles pour les insérer également sur notre page **Facebook** : « **FNAM siège Paris** ».

Dans votre pochette, vous trouverez un « questionnaire » adressé aux présidents de groupements ou représentants. Celui-ci nous aidera à mieux être à votre écoute et à remettre vos informations à jour.

Nous vous remercions de bien vouloir nous le remettre, soit :

- . à l'issue du congrès à un membre du personnel ou administrateur de la FNAM ou
- . l'envoyer par email à [communication@maginot.asso.fr](mailto:communication@maginot.asso.fr) ou
- . à l'adresse postale 24bis boulevard Saint Germain Paris 75005

[Photo de la composition de la Charte](#)

### **Commission de la Charte**

La commission de la Charte, présidée par Jean-Marie GUASTAVINO, rédacteur en chef, vice-président est composée de 4 administrateurs (Mmes Hermenier-Telmace, Le Bouleur, MM. Berthelin, Garnier) et d'une secrétaire, Cathy Berjot-Ben Helal.

Cette année 2023 a, de nouveau, été marquée par le succès des "Témoignages de soldats en Algérie", permettant à d'anciens combattants en Afrique du Nord de s'exprimer sur cette période douloureuse mais également de reprendre contact avec des camarades. Cette capacité de relier les personnes entre elles, à nouer ou renouer des liens de camaraderie et d'amitié constitue une caractéristique de notre revue.

Par ailleurs, l'étude comparée de l'aménagement des tranchées durant la Première Guerre mondiale a également suscité un vif intérêt chez de nombreux lecteurs. L'importance de l'initiative privée d'adhérents qui s'emploient à en garder le souvenir et à le diffuser ainsi que la similitude des aspects de la guerre de position en Ukraine avec ceux de la Grande Guerre ravivent l'espoir devant la transmission de la mémoire et stimulent la réflexion devant l'actualité.

Nous recherchons également des témoignages d'OPEX qui s'expriment habituellement peu. Nous vous demandons de solliciter vos adhérents pour que leur vécu ne soit pas oublié.

La diversité de la revue est notre atout, aussi bien pour l'article "Dossier" que pour les témoignages d'anciens combattants de toutes les générations du feu. La Charte pour vous et par vous.

M. Jean-Marie GUASTAVINO, interviendra demain matin pour vous parler plus longuement de la Charte.

[Photo de la composition de la chancellerie](#)

### **Commission de la Chancellerie**

La commission de la Chancellerie, présidée par Yvon ROUANET, administrateur est composée de 3 administrateurs (MM Guastavino, Leduc, Lopez) et d'une secrétaire, Cristina Biordi et s'est réunie à 3 reprises durant l'année 2023.

Au total, au titre de l'année 2023, ont été traités 266 dossiers, provenant de 56 groupements. Ont été décernés 20 diplômes d'honneur, 74 médailles de bronze, 114 d'argent, 57 d'or et aucun dossier n'a été refusé. La moyenne d'âge est de 73 ans.

Les membres de la commission Chancellerie se félicitent de constater que les demandes de diplômes d'honneur pour les jeunes adhérents sont en augmentation.

Par contre, il est à noter que le nombre de dossiers pour les médailles est en diminution par rapport à l'année passée (299 dossiers).

[Photo de la composition relations avec les groupements](#)

**La Commission des relations avec les groupements** jusqu'au 30 novembre 2023 a été présidée par Brigitte RAINE, secrétaire nationale, administratrice. Elle passe le relais à Bernard GARNIER, nouveau secrétaire national, elle est composée de 5 administrateurs (Mmes Hermenier-Telmace, Le Bouleur, MM. Burlett, Carnevilliers, Pernod)

Au cours de l'année 2023 la commission « Relations avec les Groupements » n'a constatée aucune infraction aux statuts, ni au règlement intérieur de la FNAM et a entretenu des relations de conseils et d'informations avec les présidents.

Nous notons pour l'année 2023 : 7 dissolutions de groupements FNAM

GR 17 – Promotion « Union Française 1952-1954 »

GR 60 – Section fédérale André Maginot du Var (27 adhérents au rejoint le GR 300 de la FNAM

GR 172 – Association ANACRUTOME – Association Nationale des Anciens Combattants et unités territoriales des rapatriés d'Afrique du Nord et d'Outre-Mer

GR 177 – Promotion Maréchal de Lattre

GR 187 – Association des Anciens de la Musique de Garnison d'Alger

GR 232 - L'Association de la promotion de Saint-Cyr – promotion de ceux de Dien Bien Phu »

GR 238 – l'Amicale des Anciens Tirailleurs algériens du 1<sup>er</sup>, 5<sup>ème</sup>, 9<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup>. Une partie de cette amical a rejoint le GR 234 l'Association nationale des anciens Tirailleurs

## **et 10 Affiliations :**

### **(C.A. du 21/02/2023)**

[Union des Associations](#) de Sous-Officiers de Réserve de la Zone de Défense Est - Association présidée par M. Jean-Marc CHOSEROT, avec un effectif de 780 adhérents

[Amicale nationale des Transmissions](#) Aéroportées - Association présidée par M. Patrick LECUPPRE, avec un effectif de 350 adhérents

[Amicale des Nageurs de Combat](#) – Association présidée par M. Jean-Luc FIORINA, avec un effectif de 414 adhérents

### **(C.A. du 24 mai 2023)**

[Entente des associations de sous-officiers](#) de réserve des Hauts de France – Association présidée par Mme Sylvie CZYZYK avec un effectif de 420 adhérents

### **(C.A. du 30 novembre 2023)**

IMMS – [International Military Music Society](#) – branche française – présidé par M. David MINOIS puis M. Jean-François DURAND (depuis le 08/12/2023 à ce jour) avec un effectif de 130 adhérents

[Association « Promotion Lieutenant DARTHENAY](#) présidée par le général de corps d'armée (2S) André Sellier avec un effectif de 90 adhérents

[L'Amicale des porte-drapeaux des Deux-Sèvres](#) présidée par Mme Geneviève RIZZI avec un effectif de 203 adhérents.

[L'Association des Anciens de la 2<sup>ème</sup> D.B.](#) « Division Leclerc » présidée par le général (2S) Jean-Paul MICHEL avec un effectif de 1 660 adhérents

[L'Association nationale des membres de l'Ordre national du Mérite](#) présidée par M. Patrick SANDEVOIR pour un effectif de 2 581 adhérents (que les ressortissants ONAC)

[Les Actifs, Anciens et Amis du 3<sup>e</sup> Régiment du matériel – 3A du 3<sup>o</sup> RMAT](#) présidée par M. Xavier GARRIGUES avec un effectif de 148 adhérents

[Photo de la résidence André Maginot](#)

**L'association de la Résidence André Maginot**, présidée par Michel BERTHELIN, administrateur. M. Yvon ROUANET, trésorier général, Michel PREUD'HOMME, trésorier adjoint.

Notre EHPAD, la Résidence André Maginot présente pour 2023 un taux de remplissage de 99.50 % pour 75 chambres qui sont occupées pour 92 % d'entre elles par des ressortissants de l'ONaCVG et/ou des adhérents de la FNAM. On peut donc dire que la mission fixée par les membres fondateurs est pleinement respectée. En effet, notre maison sert les intérêts du monde combattant à travers une action sociale qui leur est dédiée et sans but lucratif. Malheureusement nous savons aussi que notre liste d'attente indique que les besoins sont importants et que beaucoup attendent d'être accompagnés par l'équipe qui œuvre dans notre EHPAD.

Le phénomène inflationniste nous a frappés comme beaucoup avec force, et malgré un bouclier tarifaire, les charges d'électricité et de gaz restent impactantes. À cet épisode purement économique nous devons ajouter une crise des professions qui occasionne d'importantes difficultés de recrutement nécessitant le recours à l'intérim avec tout ce que cela comporte de difficultés d'organisation et de désagréments pour nos résidents.

En dépit des difficultés inhérentes à tout établissement de cet ordre, nous restons dynamiques et optimistes pour continuer à répondre avec énergie aux attentes des adhérents dont les besoins restent identiques.

L'ARAM est un établissement exemplaire qui offre des conditions d'hébergement remarquables particulièrement appréciées des résidents, mais également des élus municipaux, départementaux et des services de l'Etat (Agences régionales de santé).

### **Mécénats et Partenariats avec la FNAM :**

#### **« L'État » - « L'Armée de Terre »**

L'armée de Terre représentée par Monsieur le général de corps d'armée Patrice QUEVILLY

Au profit du village des blessés de Fontainebleau (400 000 € sur 3 ans : 2022,2023 et 2024)

#### **« le Gouverneur militaire de Paris (GMP) »**

Le général de corps d'armée, Christophe ABAD

Au profit de l'association pour le Développement des Œuvres d'entraide dans l'armée (ADO). : 5 000 €

**« VULNERATI »**

Participation au dîner de gala : 5 000 €

**« Le Bleuet de France »**

100 000 € - Fonds de dotation

**« Institut National des Invalides »**

20 000 €

**« L'État »**

Représenté par le ministre des Armées, par délégation le lieutenant-colonel Gabriel VALLIER, commandant militaire du quartier général Niel

Participation au financement des travaux du Palais Niel de Toulouse : 33 000 €

**« Le musée de l'Armée »**

Représenté par le général Henry de MEDLEGE agissant en sa qualité de Directeur :  
150 000 €

**« Le GIP »** Groupement d'Intérêt Public

Financement de projets pédagogiques commémorant le 80° anniversaire de la Libération : 100 000 €

De même 100 000 € ont été récemment attribués pour les projets émanant des collectivités territoriales.

Conventions sans contrepartie financière

**« La Fondation Charles de Gaulle »**

Le président Hervé GAYMARD

**« L'Institut de Gestion sociale des Armées » (IGESA)**

Le Directeur général Renaud FERRAND

## **Cooptations**

Lors du congrès de Tours, vous avez validé la cooptation de Paul DODANE. Aujourd'hui le Conseil d'administration et en particulier la commission des droits se félicitent de sa présence en tant qu'expert du droit à réparation reconnu au plus haut niveau.

Pour améliorer le fonctionnement de la Fédération, le Président avait évoqué, l'an dernier, la nécessité de renforcer notre expertise dans le domaine de la comptabilité et de la trésorerie.

Lors du Conseil d'Administration du 12 septembre 2023, le Président fédéral a rappelé son engagement et son rôle de faire des propositions pour que chaque poste au sein de la fédération ait les moyens en compétence.

C'est pourquoi il a proposé la cooptation de M. Pascal BOES qui apportera les qualités requises pour venir en aide à la comptabilité.

Le 24 mai 2023, l'amiral Henri Lacaille et Joseph Lopez ont annoncé qu'ils étaient disposés à se retirer de leur poste d'administrateur (dont les mandats se terminaient en juin 2024), en faveur d'éventuelles cooptations et ayant des compétences nécessaires au bon fonctionnement de la FNAM.

[Photo de Pascal Boes](#)

De ce fait, M. Pascal BOES, a été coopté lors du Conseil d'Administration du 12 septembre 2023 et a pris le mandat de l'amiral Lacaille jusqu'à juin 2024. Celle-ci fera l'objet d'une validation par vote tout à l'heure. (Article 6 des statuts).  
*(sur 22 votants : 13 voix pour – 7 voix contre – 2 blancs)*

Ainsi, en fonction du résultat de la validation, les bulletins de vote correspondant à la décision de l'A.G. vous seront distribués afin de procéder au renouvellement du tiers sortant.

M. Pascal BOES figurera sur le bulletin de vote du renouvellement des administrateurs en tant qu'administrateur sortant et si celle-ci n'est pas validée, il figurera en tant que nouveau candidat.

## **Conclusion**

La FNAM a pour but d'apporter une aide efficace à nos adhérents et, dans le même temps, d'affilier les amicales régimentaires représentant la 4<sup>ème</sup> génération du feu.

Elle veillera à poursuivre le développement de ces deux missions principales, la mémoire et la solidarité.

**La Mémoire.** Dans un esprit d'ouverture, la FNAM développe de plus en plus d'actions de mémoire auprès des établissements scolaires, des classes Défense et de la Jeunesse.

**La solidarité** envers nos adhérents est financée en grande partie par l'allocation exceptionnelle versée chaque année aux groupements ou suite à leurs demandes auprès de la commission.

De même, nous continuerons à soutenir les blessés, les causes sociétales, les hôpitaux, les musées...

Je remercie toutes celles et tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, nous ont apporté leur soutien et leur confiance et de l'attention que vous avez bien voulu m'apporter.